

DEPLACEMENT FETE DES JEUNES

Vous trouverez ci-après l'organisation et la prise en charge des frais liés à la fête des jeunes.

DATES DE LA COMPETITION 4 ET 5 JUIN 2016
ORGANISATION DU DEPLACEMENT 3/4/5 JUIN 2016

SELECTIONNES :

Participants sélectionnés dont les noms figurent sur le site de la ligue :
21 tireurs - 5 capitaines d'équipes – 2 arbitres de ligue 6 arbitres CNA
Voir la liste des convoqués sur le site de la ligue.

TIREURS :

Les sélectionnés pour les 2 épreuves individuelles et par équipes sont convoqués le vendredi soir.
Les sélectionnés uniquement pour les épreuves individuelles sont convoqués le vendredi soir.
Les sélectionnés uniquement pour les épreuves par équipes sont convoqués le samedi après midi.

En fonction de vos choix pour ce déplacement, les horaires de regroupements sont fixés comme suit :

Arrivée le vendredi soir : RDV à 18h à l'hôtel 1^o Classe.

Arrivée le samedi matin : RDV à 7h dans le hall de l'Espace du Parc (Maison des jeunes).

Arrivée le samedi soir RDV à 18h30 dans le hall de l'Espace du Parc (Maison des jeunes).

Arrivée le dimanche matin : RDV à 7h dans le hall de l'Espace du Parc (Maison des jeunes).

Compte tenu de la proximité de l'épreuve pour nos tireurs, l'organisation suivante a été retenue par le comité directeur de la ligue :

Participation aux frais de transports :

Participation de la ligue aux frais de transports de chaque tireur sur la base du nombre de KM aller et retour X 0.12€ du kilomètre.

Le montant qui résulte de ce calcul est versé au club.

Participation aux frais d'hébergement et restauration :

La ligue réserve l'hébergement et la restauration auprès de l'Hôtel 1^o classe et Campanille (Bellerive-sur-Allier) et règle directement le prestataire,

Les compétiteurs qui sont sélectionnés pour les 2 épreuves individuelles et équipes, le déplacement comprendra : Repas du vendredi et samedi soir, nuit du vendredi au samedi et nuit du samedi au dimanche (participation forfaitaire 30€ demandé au compétiteur).

Les compétiteurs qui sont sélectionnés uniquement pour une des deux épreuves (individuelles ou équipes), le déplacement comprendra :

Individuelles dîner du vendredi et nuit du vendredi au samedi (participation forfaitaire 15€ demandé au compétiteur).

Equipes dîner du samedi et nuit du samedi au dimanche (participation forfaitaire 15€ demandé au compétiteur).

Les frais d'engagements individuels et équipes sont pris en charge par la ligue

Pas de prise en charge du déjeuner du samedi et dimanche.

1/2

CAPITAINES D'EQUIPES ET ARBITRES :

Les capitaines d'équipes et arbitres ligue sont convoqués le vendredi soir.

Participation aux frais d'hébergement et restauration :

La ligue réserve l'hébergement et la restauration pour ceux qui le désire auprès de l'Hôtel 1° classe et Campanille (Bellerive-sur-Allier) et règle directement le prestataire,

La prestation retenue comprend l'ensemble des repas et nuits à compter du dîner du vendredi au déjeuner du dimanche.

Participation aux frais de transports :

La prise en charges du transport fait l'objet d'une communication particulière et leur sera adressé directement.

RESERVATIONS OBLIGATOIRES POUR TOUS :

Les réservations seront effectives, après confirmation et paiement du séjour auprès de Bernard

Mollé :

Téléphone : 06 47 33 62 74

Mail : bernardmolle@wanadoo.fr

Attention tireurs et capitaines d'équipes doivent confirmer.

PAIEMENT DU DEPLACEMENT :

Chèque à l'ordre de – Ligue d'auvergne d'escrime.

A envoyer à :

Bernard Mollé
10 Rue Copernic
63110 BEAUMONT

IMPORTANT :

Pour nous permettre de communiquer avec tous les participants tireurs/capitaines d'équipes/accompagnateurs et avec les parents transmettre à Bernard Mollé par mail :

1 – Tél portable des participants au déplacement

2 – Tél. fixe ou portable des parents qui n'effectuent pas le déplacement.

3 – une adresse mail.

Merci de votre attention, nous comptons sur vous pour respecter les éléments ci-dessus.

DERNIER DELAI POUR LES INSCRIPTIONS LE 19 MAI 2016

RESPONSABLE DU DEPLACEMENT ELI CONDELLO

BERNARD MOLLE
TRESORIER DE LA LIGUE